

Nous avons décidé d'entreprendre des négociations bilatérales avec les États-Unis pour une seule raison, l'intérêt du Canada.

Nous pensons qu'il est important de chercher à assurer notre accès au marché américain et à l'améliorer si possible. Nous voulons redéfinir les règles qui régissent le commerce entre le Canada et les États-Unis.

Nous voulons mettre fin au harcèlement auquel nous avons été confrontés aux États-Unis. Nous voulons protéger nos principaux employeurs, tels que l'industrie de la forêt, qui est la plus importante dans cette province, contre les forces du protectionnisme.

La semaine dernière, au Parlement, j'ai parlé du harcèlement dont nos producteurs de bois d'oeuvre résineux sont victimes depuis cinq ans. Leurs concurrents américains ont demandé la tenue d'enquêtes visant à établir les faits ainsi que d'une procédure compensatrice, que nous avons gagnée en 1983. Nous sommes tous au courant de la procédure compensatrice actuelle, au sujet de laquelle une décision devrait être rendue dans deux jours. Lorsque j'ai annoncé que je faisais une offre pour régler ce cas, j'ai déclaré que, même si nous avons gain de cause, et je ne vois rien dans la législation américaine qui puisse me faire penser le contraire, nous serions encore en butte au harcèlement au sein du Congrès. D'autres preuves de cette attitude nous ont été fournies la semaine dernière lorsque quarante membres du congrès ont écrit à M. Clayton Yeutter que, si la cause n'était pas réglée en faveur des demandeurs américains, cela ne ferait qu'accroître les pressions en vue d'une solution législative. Celle-ci, affirmaient-ils, irait beaucoup plus loin que ce que l'administration américaine ou les Canadiens aimeraient obtenir et pourrait compromettre les relations commerciales avec le Canada.

C'est précisément à cause de menaces de ce genre que nous cherchons à obtenir l'établissement de nouvelles règles. Même si les règles actuelles sont inscrites dans la législation, leur application n'est pas toujours synonyme de justice. Nous voulons une situation plus sûre, un climat qui inspire davantage confiance aux investisseurs et aux producteurs au Canada.

Les États-Unis ont également pris bon nombre d'autres mesures commerciales qui nous déplaisent, mais nous n'abandonnons pas la lutte. Au contraire, nous abordons ces problèmes dans des négociations qui mèneront, espérons-nous, à l'établissement d'un meilleur cadre pour les échanges commerciaux entre nos deux pays. Pour toutes ces raisons, nous nous sommes engagés dans des négociations bilatérales.